



Orléans, le 30 juin 2021

Halte à la démagogie !

Pour une Dignité des travailleurs de l'ombre !!!

Depuis le début des années 2010, et les réformes successives, la CGT-spip n'a cessé d'alerter quant à l'état des services et l'aggravation du mal-être des personnels.

La crise sanitaire et ses conséquences personnelles et professionnelles sont encore venues approfondir ce mal-être, tout comme le déchaînement médiatique (suites aux tragiques récentes affaires de violences conjugales et de féminicides) qui a engendré une surenchère de politique sécuritaire, en même temps qu'il jetait le discrédit sur nos métiers et nos missions.

Dans un tel contexte d'usure et de défiance, de perte de sens de nos métiers, et l'absence de reconnaissance institutionnelle, l'accroissement des risques psychosociaux devient alarmant pour les personnels du SPIP.

À l'image de l'état des lieux fait au niveau national, le personnel des SPIP 45, 28, 37 et 41 constatent à leurs échelles cette dégradation perpétuelle des conditions de travail, sans possibilité de réaction, et sans écoute ni soutien malgré les engagements pour une amélioration de la situation pris par les directions de service successives.

Alors laissez-nous vous éclairer sur la réalité :

- Une perpétuelle augmentation des charges de travail et la promesse toujours non tenue des 60 personnes suivies (130 en réalité). **Que faites-vous, Monsieur le Directeur Interrégional ?**

- Une dénaturation de nos missions, la responsabilisation administrative, voire pénale des CPIP, bien qu'étant toujours en sous effectifs, et le glissement insidieux d'une obligation de moyen à une obligation de résultat. **Où êtes-vous, Monsieur le Directeur Interrégional ?**

- Un transfert de responsabilité de certaines missions des SAP vers les SPIP (l'information à victime, par exemple). **Connaissez-vous nos missions Monsieur le Directeur Interrégional ?**

- Une atteinte au secret professionnel, par l'ouverture élargie des informations personnelles figurant aux dossiers SPIP via l'ouverture élargie de l'applicatif métier (en contradiction avec les limites définies par la CNIL) **Où cela s'arrêtera t'il Monsieur le Directeur Interrégional ?**

- La référence régulière au RPO, outil sans aucun fondement scientifique imposé aux équipes. **Se substitue t'il au code de procédure pénale Monsieur le Directeur Interrégional ?**

- Une politique de transfert aveugle au détriment de la cohérence du parcours d'exécution de peine, qui remet en question le travail de suivi des SPIP dans les établissements, transforme les services en secrétariat du flux et au prétexte de « diginité » traite les personnes détenues sans aucune considération. **Pouvez-vous prétendre y être attaché, Monsieur le Directeur Interrégional ?**

- L'absence de régularisation de l'augmentation d'IFPIP attendue, sans information de l'administration envers des agents qui attendent ce minimum de reconnaissance professionnelle. **Peut-on parler d'indifférence Monsieur le Directeur Interrégional ?**

- Des personnels administratifs toujours en sous-effectifs sur de nombreux sites (alors qu'on alourdit également régulièrement la charge de travail de ces agents). **Les oubliez-vous Monsieur le Directeur Interrégional ?**

- Des personnels de surveillance électronique mis en péril personnellement et professionnellement dans un contexte de manque de ressources humaines du fait de l'augmentation du nombre de mesures. **Faut-il attendre un drame Monsieur le Directeur Interrégional ?**

Et face à ce malaise :

- Disparition des instances de dialogues rendues inaudibles, voire inexistantes ;
- Absence de transparence dans le dialogue avec les encadrements locaux ;
- Dégradation et désorganisation du collectif de travail par le télétravail contraint ;
- Injonctions paradoxales par la priorisation, lorsque tout devient prioritaire ou sensible ;
- Mise en jeu de la responsabilité des personnels dans un contexte où les suivis ont du être allégés du fait du télétravail.

ÉPUISEMENT, DÉVALORISATION, VOIRE DÉPRESSION

Nous attendons les moyens de pouvoir remplir nos missions de service public dans des conditions normales d'exercice, ainsi que la clarification de nos missions, et la suspension de réformes conjoncturelles et d'affichage !

Que l'administration pénitentiaire, parfois si soucieuse de la question, rende sa dignité aux travailleurs de l'ombre !

Discret et silencieux, les SPIP vous interpellent, ainsi vous ne pourrez pas dire que vous ne saviez pas !